

Inscription saison 2011-2012



SECTION CHATEAUGIRON

1. Dates des inscriptions

- ❑ Inscription session 1 le mercredi 29 juin 2011 de 17h00 à 19h00
ACCEUIL PISCINE INOXIA
- ❑ Inscription session 2 le vendredi 01 juillet 2011 de 18h30 à 20h30
ACCEUIL PISCINE INOXIA

Site : www.occnatation.fr mail : section.paysdechateaugiron@occnatation.fr

2. Pièces justificatives à apporter

- ❑ Les autorisations ci-dessous à compléter. (p1)
- ❑ La fiche de renseignements remplie (p2)
- ❑ Le règlement de la cotisation : 210 € (voir modalités de paiement)
- ❑ Un certificat médical de non contre indication à la pratique de la natation sportive de moins de 3 mois
- ❑ Conserver la charte sportive avec vous (p3)

3. Autorisations et engagements

Pour les Mineurs :

(Nom / prénom) _____

Autorise mon fils, ma fille _____

À participer aux activités nautiques dans le cadre de l'OCC Natation, ainsi qu'aux compétitions de la saison 2011-2012.

Pour les Majeurs :

(Nom / prénom) _____

M'engage À participer aux activités nautiques dans le cadre de l'OCC Natation, ainsi qu'aux compétitions de la saison 2011-2012.

J'autorise les membres de l'OCC Natation à prendre toutes les mesures qu'ils jugeront nécessaires en cas de problèmes médicaux.

J'autorise la diffusion sur le site web de l'OCC Natation (www.occnatation.fr) ou dans des articles de presse, des photos prises lors de manifestations sportives avec le club. Nous le notifier par écrit en cas de refus.

Je m'engage à prévenir l'OCC Natation de la non-participation à une compétition de mon enfant, au moins 2 semaines avant la date du début de la compétition. A défaut, sauf raison médicale (joindre un certificat médical), un forfait de 20 euros sera demandé par compétition manquée.

J'ai bien pris connaissance des engagements, des modalités de paiement et signé la charte sportive

Fait le : _____

Date / signature (parents pour les mineurs): _____

Fiche de renseignement

Nageur :

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Responsable parental pour les mineurs :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse complète :

Email : _____

Téléphone fixe : _____

Téléphone mobile : _____

(Les informations concernant le club seront prioritairement transmises par mail)

Groupe et horaire souhaité : _____

Groupe définitif : (rempli par la structure) _____

Modalités de paiement :

Deux encaissements possibles :

1. Paiement en intégralité encaissé au 01 septembre
2. Paiement en deux fois : 01 septembre 105 € / 01 novembre 105€ (pas de chèque anti-daté)

Type de paiement :

- Par chèque à l'ordre de l'OCC Natation
- Chèque vacance (Avec le dossier, pas de remboursement à posteriori)
- Coupon sport

Type d'encaissement : (1 ou 2) _____

Numéro du chèque : _____

Rétractation :

Possible jusqu'au 01 octobre, avec frais de dossier de 50€

(Cas particuliers : maladies, déplacement professionnels... Nous consulter)

OCC NATATION – CHARTE SPORTIVE

Soucieux de voir ses adhérents et plus particulièrement les jeunes souscrire à des valeurs qui lui sont propres, l'OCC natation, par le biais des dirigeants et sous une volonté des entraîneurs, décide pour la saison 2011-2012 de diffuser une charte appliquée et applicable par tous. La charte, signée à l'inscription, représente un engagement moral de la part du sportif. Elle servira, tout au long de la saison, de référence et permettra de définir en permanence la qualité de l'engagement de chacun. De ce fait, le non-respect de cette présente charte fera l'objet d'un entretien visant au rappel des engagements. Si la persistance des faits est constatée, une mesure temporaire ou définitive sera envisagée.

I. Aspects généraux

- L'éthique sportive doit être respectée, l'équipe dirigeante de l'OCC natation s'engage à combattre le dopage. Tout traitement médical devra être signalé aux entraîneurs.
- Etre loyal et fair-play, en ayant une volonté de vivre ensemble.
- Respecter tous membres du club, ainsi que le lieu et le matériel mis à disposition.
- S'astreindre à respecter les horaires et fréquences des séances dans lequel le nageur s'est engagé.
- Prévenir en cas d'absence prolongée, et consulter régulièrement le tableau d'affichage de la piscine.

II. Aspects sportifs

- Participer aux compétitions sous les couleurs de l'OCC natation est obligatoire.
- L'équilibre du nageur doit être respecté : se présenter à l'entraînement avec du matériel en état et de quoi s'hydrater, respecter son alimentation, son sommeil et privilégier les étirements.
- L'assiduité des nageurs de compétition est obligatoire, toute fréquentation inférieure à 75% du programme prévu amènera à la rétrogradation au niveau inférieur.
- Le nageur s'engage à participer aux compétitions de son niveau de valeur et ne doit pas montrer de comportements répréhensibles lors des déplacements.

D'une manière générale, personne n'est obligé de faire du sport, on le pratique parce qu'on y éprouve du plaisir et qu'on y recherche son épanouissement. Par cette pratique, on se réalise dans le cadre d'un idéal sportif auquel il appartient à chacun d'en amener sa part de responsabilité. L'OCC natation est une association régie par la loi de 1901, elle a des droits et des devoirs et pour y faire face les efforts de tous ces membres lui sont nécessaires.

Signature du nageur

Signature des parents

